



A Mesdames et Messieurs
les Conseillères et Conseillers
communaux de Chavornay

LM/sw

Chavornay, le 10 juin 2024

Interpellation Christophe Collaud - Harcèlement scolaire

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

La Municipalité répond comme suit à l'interpellation déposée par M. Christophe Collaud, soutenue par cinq membres du Conseil communal lors de la séance du 02.05.2024.

Comme répondu oralement lors du dépôt de l'interpellation à la séance du Conseil communal, la Municipalité ainsi que la Direction des écoles se préoccupent déjà de la problématique du harcèlement entre enfants.

De plus, ce sujet a été mis en avant lors de plusieurs rencontres :

- Rencontres régulières avec la Direction des Ecoles
- Rencontre des Secrétaires municipaux de la région le 24 mai à Chavornay
- Rencontre latine des Travailleuses Sociales de Proximité (TSP) le 28 mai à Chavornay
- Rencontre entre nos TSP, la Conseillère Ecole-Famille de Chavornay et un médiateur de EPSCE le 4 juin.

Lors de ces échanges, il ressort que le harcèlement / intimidation entre jeunes n'est pas plus accentué que dans d'autres communes rurales ; en milieu urbain, ce phénomène a tendance à s'intensifier.

Tous les établissements scolaires et les Communes travaillent à déceler le plus rapidement possible les cas de harcèlement afin d'éviter une amplification de la

situation. Il a été mentionné à plusieurs reprises que le rôle des parents est prépondérant dans la prévention de ce phénomène mais aussi dans sa résolution.

Au niveau prévention, dès la 1P, le thème de « vivre ensemble » est abordé régulièrement par les enseignant-e-s, ceci depuis 4 ans environ. Il est rappelé par plusieurs méthodes que nous devons tous vivre ensemble et respecter nos diversités. L'importance de faire remonter l'information aux enseignants d'une situation non conforme est aussi abordée. Les 7P-8P reçoivent en classe la visite de la Gendarmerie afin d'évoquer ce thème. Pour les 9P, le Préfet se déplace lors de la séance avec tous les parents pour en parler.

Au niveau actions, du côté des écoles, des enseignant-e-s ont été formés à la méthode de la préoccupation partagée (MPP). Cette méthode, utilisée dans de nombreux pays contribue à trouver des solutions par le dialogue adulte / enfant et évite ainsi des risques de stigmatisation supplémentaire. Lors d'un signalement de harcèlement, les enfants sont entendus dans les 24 heures afin d'instaurer un cadre adulte / enfant et un dialogue. Les parents des jeunes concernés sont aussitôt informés de la procédure en cours afin qu'ils soient eux aussi attentifs à la résorption du problème. Plusieurs rendez-vous sont fixés avec les élèves afin d'assurer un suivi et une remise à niveau de la situation.

Du côté de la Commune, nos TSP abordent régulièrement ce sujet lors des diverses activités organisées tout au long de l'année, ceci par l'animation d'ateliers et surtout par des discussions avec les jeunes. Le fait d'organiser des activités récréatives a aussi pour but de rapprocher les jeunes entre eux et les TSP. Une confiance doit être mise en place afin d'assurer un dialogue ouvert entre les toutes et tous.

Après un état de situation, plusieurs pistes sont actuellement étudiées afin d'augmenter la prévention de ce phénomène. Des informations vous seront apportées au fur et à mesure de leur mise en place.

La Municipalité vous remercie pour votre compréhension et votre soutien et ainsi elle considère avoir répondu à l'interpellation.

La syndique

Le secrétaire

